

Dernière nouvelle

Vers un blackout européen cet hiver ? (27/11/2021)

Il y a peu – juste quelques années – la France possédait une puissance électrique installée qui lui permettait de faire face au besoin des consommateurs nationaux, et même d'exporter un surplus de sa production électrique.

Depuis, les parties vertes opposés à l'énergie nucléaire ont pris la précaution d'interdire la construction de nouveaux moyens de production nucléaires au-delà de 63,5 GW (puissance installée comprenant les réacteurs de Fessenheim). C'est inscrit dans la loi depuis 2014 ! – Le PS avait besoin de leurs voix pour gouverner (répétition du scénario de 1997 où l'arrêt du réacteur Superphénix avait été négocié entre le PS et les écologistes).

Le dernier gouvernement n'a pas remis en cause cette loi qui ne permet pas le renouvellement du parc de centrales nucléaires. Il a misé sur le développement des énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque) qui s'avèrent incapables de répondre aux besoins du réseau électrique pendant les périodes sans vent (haute pression présente sur l'Europe) ou lorsque tombe la nuit, très tôt l'hiver alors que la demande est forte.

Aujourd'hui, la France peut être exposée au blackout dès cet hiver si celui-ci est un peu froid.

Certes, l'interconnexion des réseaux européens assure un « back-up » à un réseau national qui serait en difficulté. Mais ce « backup est constitué d'électricité carbonée – merci pour le climat ! – car nos voisins immédiats ont préférentiellement opté pour les énergies renouvelables, absentes au même moment sur une grande partie de l'Europe.

Quant aux capacités de « back-up » à l'échelle européenne, elle se réduisent chaque jour davantage : la fermeture de deux centrales nucléaires allemandes en 2022, et des 7 réacteurs belges d'ici 2025 (si le gouvernement belge ne suit pas l'avis du public de plus en plus opposé à l'arrêt des centrales nucléaires) va diminuer les marges.

C'est le presque blackout que nous avons connu ce 8 janvier 2021 :

Ce jour-là, la situation du réseau français était « nominale » ; le nucléaire produisait près de sa puissance disponible maximum – 51/52 GW après l'arrêt des réacteurs de Fessenheim sur décision purement politique – mais l'éolien produisait très peu – à peine 10% (1 GW) de sa puissance installée – compte tenu de la présence d'un anticyclone sur l'Europe.

Vers 14h, un incident de réseau à l'est de l'Europe entraîne une variation de fréquence sur le réseau européen qui nécessite d'interrompre la livraison d'électricité à 16 industriels français pour venir en soutien du réseau européen interconnecté. Le gestionnaire du réseau italien entreprenait une manœuvre de même nature.

Plusieurs enseignements :

L'énergie importée à partir de 16h30 correspondait à peu près à la production qu'auraient eues les deux réacteurs de Fessenheim ; en l'absence de vent, davantage d'éolien installé n'aurait pas changé significativement la situation...

Les industriels et autres gros consommateurs ayant subis des coupures préventives ont été rémunérés pour leur effacement de consommation. Le coût induit est élevé.

Ajoutons à ce constat que l'électricité importée était fortement carbonée puisque les ENR de nos voisins ne produisaient pas plus que les ENR français, et qu'ils possèdent de moins en moins d'énergie nucléaire.

Désormais, aucun secours n'est plus à attendre entre voisins européens lors des pointes, tant leurs marges de production auront été réduites !